

Comment ?

- 1 - La demande d'avis du comité est faite à l'aide de la fiche de saisine à disposition sur <http://www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr/>
Ou sur <https://www.appuisante.fr/>
- 2 - Elle est à renvoyer sur comitépaysdemorlaix@telesantebretagne.org (mail sécurisé) ou sur comitepaysdemorlaix@appuisante.fr
- 3 - Après réception de la demande et du choix d'une date, une confirmation est adressée au demandeur.
- 4 - Le professionnel présente la situation et la problématique en comité. Les membres du comité engagent une réflexion et proposent des pistes d'action.
- 5 - Une évaluation des suites données et de l'utilité du comité sera réalisée à l'issue par questionnaire

Les situations sont abordées de manière anonyme sauf accord de la personne. Les professionnels sont tenus au devoir de discrétion et de confidentialité

CONTACT : CLIC/MAIA Pays de Morlaix

Accueil : 02 98 63 00 19 / Pilote MAIA : 06 43 44 33

Les compétences mobilisées en comité sont assurées par :



COMITE GERONTOLOGIQUE DES PARCOURS COMPLEXES PAYS DE MORLAIX

Professionnel du sanitaire, social ou médico-social

en difficulté ou en questionnement dans une situation que vous accompagnez

Venez bénéficier de regards croisés et d'un soutien technique ponctuel



■ Morlaix Communauté
■ Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCP Landivisiau)
■ Haut-Léon Communauté



Quels objectifs ?

Ce comité est une **instance consultative, d'aide technique** à la décision. Il vise à

- Trouver ensemble la solution la plus adaptée à la situation
- Soutenir les professionnels dans leur pratique et dans les choix vis-à-vis des usagers et des familles
- Porter une réflexion sur la situation en terme de bénéfice/risque
- Prendre du recul
- Orienter, si besoin vers un des dispositifs de coordination

Pour qui ?

- Les personnes âgées de 60 ans et plus
- Les personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies neuro-évolutives

Ayant un projet de vie à domicile

Pour quel type de problématiques ?

- **Les situations** « présentant une complexité dans leur parcours, avec des problématiques majeures ne pouvant être résolues par le professionnel seul dans la situation »
- **Les situations arrivées dans une impasse, présentant des questionnements** d'ordre éthique, de sécurisation au domicile, de projet de vie- maintien au domicile par exemple- encore des **limites professionnelles et aux connaissances des ressources du territoire**

Qui peut solliciter le comité ?

- ⇒ **Tout professionnel** en situation d'accompagnement des secteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux du Pays de Morlaix confronté à une complexité dans le parcours d'une personne
- ⇒ **Le professionnel est invité à venir présenter la situation et échanger avec les membres du comité**

Quelle composition ?

Ce comité est **interprofessionnel multi-compétences** : sociales, médico-sociales, sanitaires -gériatrique, psychiatrique- et juridiques.

Quand ?

Ce comité se déroule **le 3^{ème} mardi du mois**

21/01 – 10h30 à 12h30	Morlaix	CDAS Morlaix (salle extérieure)
18/02 – 10h30 à 12h30	Landivisiau	Maison de l'aidant (salle 3)
17/03 – 10h30 à 12h30	Morlaix	Centre hospitalier Morlaix (EHPAD Bézal)
07/04 - 10h30 à 12h30	Landivisiau	Maison de l'aidant (salle 3)
19/05 – 10h30 à 12h30	Morlaix	CDAS Morlaix ou Centre hospitalier Morlaix
16/06 - 10h30 à 12h30	Landivisiau	Maison de l'aidant (salle3)